

**CHAIRE QUETELET 1996**

**ENTRE L'UTILE ET LE FUTILE**

**PISTES POUR UNE DEMOGRAPHIE DU XXIème SIECLE**

**(Louvain-la-Neuve, 21-23 octobre 1996)**

**L'AVENIR DE L'OBSERVATION DEMOGRAPHIQUE**

**EN AFRIQUE**

**par Francis GENDREAU, Directeur de recherche à l'ORSTOM**

**Piste 1 : des recensements  
économiques aux recensements  
sociaux : vers une comptabilité  
sociale ?**

Fonds Documentaire ORSTOM



010018970

Fonds Documentaire ORSTOM

Cote : Bx-18970 Ex: -1

## RESUME

*Cette communication s'intéresse particulièrement aux pays africains qui n'ont pas encore une tradition statistique solide en matière de collecte démographique et où l'information démographique de base reste encore rudimentaire et fragmentaire. Le contexte actuel (crise économique, fragilisation des Etats, transition démocratique, etc.) impose la mise en oeuvre de nouvelles stratégies de collecte permettant de répondre aux nouveaux besoins. Cette communication explore ces nouvelles approches et formule des propositions susceptibles de favoriser ce renouveau.*

*Une première partie présente les efforts consentis depuis 50 ans dans le domaine de l'observation démographique et les difficultés rencontrées : problèmes de formation des hommes, d'institutions, de financement, etc., mais aussi questions plus politiques : effacement de la planification, prédominance des préoccupations de court terme, absence de réflexion sur les besoins en matière d'information démographique.*

*Dans une seconde partie, des propositions sont formulées pour l'avenir, dans le cadre de l'élaboration de véritables stratégies intégrées d'observation sur le moyen terme, avec une analyse des besoins actuels d'information, une redéfinition des objectifs des recensements les resituant par rapport à l'état civil et aux enquêtes, un plaidoyer pour l'état civil et une diversification des enquêtes.*

*Dans une troisième partie, la communication examine le cas des recensements de la population. Ceux-ci se sont multipliés au cours des dernières années. Mais ils ne sont pas épargnés par les difficultés du moment, d'autant plus qu'ils sont trop souvent conçus comme des opérations lourdes et coûteuses, qu'ils sont insuffisamment adaptés aux besoins réels d'information, qu'ils sont finalement sous-utilisés et qu'ils ne s'intègrent pas dans la nécessaire stratégie d'observation évoquée précédemment. Des aspects précis de la réalisation de ces recensements et de leur évolution au cours des années sont analysés, comme la périodicité, la cartographie, le champ ou l'enquête post-censitaire. L'analyse porte surtout sur le contenu des questionnaires et montre leur lourdeur et leur inadaptation. Des propositions sont enfin formulées, susceptibles de renouveler l'approche du recensement.*

## L'AVENIR DE L'OBSERVATION DEMOGRAPHIQUE EN AFRIQUE

par Francis GENDREAU, Directeur de recherche à l'ORSTOM

Dans beaucoup de pays du tiers monde, l'observation démographique s'est considérablement développée au cours des cinquante dernières années. Les opérations se sont multipliées et notre connaissance des populations est aujourd'hui incomparablement meilleure qu'il y a cinquante ans. La situation n'est cependant pas aussi bonne qu'on aurait pu l'imaginer, notamment du fait de l'absence dans de nombreux pays d'une approche globale de la question de l'observation démographique se plaçant délibérément dans la perspective d'un système intégré et d'une stratégie à mettre en oeuvre à moyen terme. Cette communication s'intéresse ainsi particulièrement aux pays africains qui n'ont pas encore de tradition statistique établie en matière de collecte démographique et où l'information démographique de base reste encore rudimentaire et fragmentaire. C'est le cas notamment de certains pays de l'Afrique au sud du Sahara, mais on pourrait sans doute évoquer aussi des pays connaissant des situations semblables (on peut penser à quelques pays du Moyen Orient et d'Amérique latine, au Viet Nam, etc.).

A partir de là, nous avons donné à notre réflexion une dimension politique, cela pour prolonger, compléter et dépasser d'autres analyses plus techniques menées antérieurement sur cette question (voir par exemple CLAIRIN et LOHLE-TART, 1988).

Cette communication comprend trois parties : la première présente les efforts consentis depuis 50 ans dans le domaine de l'observation démographique et les difficultés rencontrées ; dans une seconde partie, des propositions sont formulées pour l'avenir, dans le cadre de l'élaboration de véritables stratégies intégrées d'observation sur le moyen terme ; dans une troisième partie, la communication examine le cas des recensements de la population.

Notre réflexion n'est pas isolée et participe à un mouvement qui se développe depuis quelques années (d'ailleurs pas uniquement en Afrique ou dans les pays du tiers monde, mais aussi dans de nombreux pays industrialisés). Le contexte actuel (crise économique, fragilisation des Etats, transition démocratique, etc.) impose en effet la mise en oeuvre de nouvelles stratégies de collecte permettant de répondre aux nouveaux besoins. Il s'agit donc d'explorer ces nouvelles approches et de formuler des propositions susceptibles de favoriser ce renouveau<sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> - On trouvera en bibliographie quelques références à ce sujet. Pour notre part, nous avons développé cette réflexion avec l'équipe du CEPED (voir par exemple CEPED, 1993) et nous l'avons poursuivie par la suite (cf. GENDREAU, 1995). Par ailleurs, nous avons volontairement utilisé des références bibliographiques traitant de la question dans les pays du Nord, notamment l'Union Européenne, pour montrer que cette réflexion ne concerne pas seulement les pays du sud ou l'Afrique.

## OU EN EST L'OBSERVATION DEMOGRAPHIQUE DANS LE TIERS MONDE ?

### Des acquis certains

Le bilan de nos connaissances actuelles sur la démographie africaine montre incontestablement des progrès réels depuis cinquante ans. Rappelons-nous les sous-estimations des effectifs qui pouvaient atteindre 20 ou 30 % dans les opérations menées jusqu'à la fin des années cinquante (CLAIRIN et GENDREAU, 1988) ou les incertitudes qui caractérisaient les données de mouvement. Aujourd'hui, à quelques rares exceptions près, les données sur l'effectif de la population au niveau national, sa répartition géographique, sa structure, son mouvement, sont à peu près partout disponibles. Certes, « des zones d'ombre subsistent, par exemple en matière de connaissance de la mortalité adulte ou de la mobilité internationale ; les tendances des phénomènes sont encore très mal appréhendées (quelle est l'évolution récente de la mortalité infantile ?) mais les niveaux des principaux indicateurs sont maintenant à peu près définis » (GENDREAU, 1995).

Ces résultats, malgré leurs limites, sont considérables et ont pu être atteints grâce aux efforts déployés en matière de collecte et d'analyse des données démographiques. Ces efforts se sont traduits par la réalisation de nombreuses opérations. Même dans les pays francophones d'Afrique au Sud du Sahara où la tradition du recensement n'était pas du tout établie, les recensements se sont multipliés : certains pays n'en sont encore qu'à leur premier recensement, mais d'autres déjà à leur troisième. Dans les pays qui ont connu des périodes troublées, parfois sur de longues durées, un effort est souvent consenti en priorité dans le domaine de l'observation démographique dès que les conditions le permettent. Les enquêtes se sont elles aussi multipliées, souvent (mais pas uniquement) dans le cadre de programmes internationaux (enquête mondiale sur la fécondité, enquêtes démographiques et de santé).

C'est ainsi que l'on peut dénombrer sur le continent africain (au total, 57 pays et territoires) quelque 385 opérations nationales de collecte (recensements et enquêtes) menés sur la période de cinquante ans 1946-1995 (GENDREAU, 1996). Le rythme de réalisation est allé en s'accroissant puisque de moins d'une opération par pays au cours de la décennie 1946-55, on est passé à près de deux dans la décennie 1986-95 (tableau 1).

**Tableau 1 : Nombre d'opérations de collecte en Afrique (1946-95)**

Décennie	1946-55	1956-65	1966-75	1976-85	1986-95	Total
Nombre d'opérations	39	69	78	88	111	385

Deux aspects importants méritent d'être soulignés pour compléter ce constat quantitatif :

- d'une part, ces opérations, à quelques exceptions près, ont été menées à leur terme et ont abouti à des résultats publiés ;
- pour mener ces opérations, des statisticiens-démographes ont été formés, les services statistiques se sont étoffés et équipés, des financements, tant nationaux qu'étrangers, ont été mobilisés ; bref, une dynamique s'est créée et une tradition s'est amorcée.

## **Des faiblesses qui hypothèquent l'avenir**

Si ce bilan est donc, en termes de progrès des connaissances, plutôt positif, il est malheureusement plus nuancé et fragile si l'on considère les conditions de la production de ces données.

### *Une trop grande dépendance vis-à-vis de l'extérieur*

Même si de nombreux pays ont financé leurs opérations de collecte sur fonds propres, la plupart ont dû s'adresser à des bailleurs de fonds pour les mener à bien. Ce système a pu fonctionner jusqu'au milieu des années quatre-vingts dans la mesure où les sources de financement (et notamment le FNUAP) ont favorisé le développement des données démographiques. Aujourd'hui, ces mêmes sources de financement se montrent plus réticentes et estiment que ces opérations, en particulier les recensements, relèveront de l'administration courante des Etats qui doivent donc les financer. Dans de nombreux cas, cela s'avère difficile et les pays sont alors obligés de recourir à des montages financiers complexes faisant intervenir plusieurs bailleurs, ce qui a pour effet de retarder les opérations : dans la période récente, les intervalles intercensitaires supérieurs à 10 ans sont le plus souvent dus à ces problèmes (Burkina Faso, Congo, etc.).

Cette dépendance est non seulement financière mais aussi thématique et méthodologique. C'est ainsi que la fécondité a été « imposée » comme thème prioritaire d'étude (y compris dans les recensements) du fait de préoccupations néo-malthusiennes. Si quelques opérations ont porté sur la mortalité et la mobilité, phénomènes d'une importance capitale dans l'Afrique d'aujourd'hui, c'est sur des initiatives africaines : enquêtes sur la mortalité lancées par l'IFORD, Réseau migrations et urbanisation en Afrique de l'Ouest (REMUAO) coordonné par le CERPOD, etc. Cette dépendance thématique s'est accompagnée d'une dépendance méthodologique : les choix opérés (réalisation de recensements lourds et coûteux et d'enquêtes rétrospectives, ignorance de l'état civil et des autres sources administratives) ont finalement imposé progressivement le couple recensement-enquête démographique et de santé comme seule stratégie possible de collecte.

### *Une absence de réflexion endogène*

Compte tenu des difficultés financières et institutionnelles auxquelles ils étaient confrontés, les services statistiques n'avaient guère de marge de manoeuvre pour résister aux propositions venues de l'extérieur. Pour quelle raison d'ailleurs un service statistique aurait-il refusé de réaliser une enquête démographique et de santé qui lui était proposée avec son financement ? Comme par ailleurs il faut bien constater une faible mobilisation et un intérêt limité des cadres de ces services pour la collecte, aucune réflexion endogène ne s'est développée, qui aurait pu être présentée comme alternative aux bailleurs de fonds. On peut citer ici l'exemple du Cameroun, pays pourtant relativement favorisé dans le domaine des opérations de collecte démographique : malgré l'existence depuis 1985 d'un Conseil national de la statistique, « chargé d'assurer la coordination et le contrôle de l'activité statistique », « le pays n'a pas encore défini une politique nationale en matière de statistiques en général, et en matière de collecte, d'analyse et de diffusion des données démographiques en particulier » (NGWE et TATI, 1996).

Cette situation a aussi été favorisée par l'absence de valorisation de l'expérience accumulée (rotation rapide et dispersion des cadres, inaccessibilité ou destruction des archives...).

#### *Des besoins mal pris en compte, des résultats sous-utilisés*

Cette dépendance vis-à-vis de l'extérieur et cette absence de réflexion endogène entraînent une mauvaise appréhension des besoins prioritaires nationaux. Si l'on ajoute à cela les trop longs délais de publication des résultats et leur faible diffusion, on comprendra que les données recueillies ne soient pas autant utilisées qu'on aurait pu le penser et le souhaiter après les efforts consentis.

On peut reprendre ici l'exemple du Cameroun (NGWE et TATI, 1996) où une enquête d'un genre tout à fait nouveau a été menée auprès des utilisateurs potentiels des résultats des recensements (administrations, entreprises, ONG, etc.). Au total, sur 179 « structures » enquêtées, 100 ont utilisé les résultats d'au moins l'un des deux derniers recensements (1976 et 1987), avec une augmentation de l'utilisation d'un recensement à l'autre. Les raisons de non-utilisation mises en avant par l'enquête sont les suivantes : inadéquation des données, accès aux données difficile (absence de promotion, diffusion limitée), retard dans leur mise à disposition (surtout pour le recensement de 1987 dont les résultats n'ont été publiés qu'en 1991). Ce type d'enquête mériterait d'être reproduit et amélioré ; en particulier, il est dommage que, pour des raisons de coût, elle se soit limitée aux villes de Yaoundé et Douala et n'ait pas touché les « structures » provinciales, et notamment les services administratifs extérieurs.

#### *Un contexte politique peu porteur*

Sans même parler des pays confrontés à de graves crises politiques sur des périodes parfois longues, la plupart des pays africains connaissent des situations nouvelles : la crise de l'Etat, la crise de la planification (avec le triomphe de l'idéologie libérale), l'ajustement structurel, la décentralisation, la démocratisation, etc. Dans ce contexte, le rôle de l'appareil statistique a changé et s'est amoindri, en particulier dans le domaine démographique, du fait de la dominance des préoccupations du court terme sur celles du long terme.

## **VERS UN SYSTEME INTEGRE D'OBSERVATION DEMOGRAPHIQUE**

### **Les besoins à satisfaire**

Il faut tout d'abord rappeler que l'observation démographique a deux finalités différentes, souvent complémentaires, mais qu'il ne faut pas confondre : prioritairement, surtout pour les opérations nationales, « fournir des renseignements chiffrés destinés en grande partie aux pouvoirs publics et à l'administration » et secondairement, permettre le développement de la recherche démographique, notamment pour l'analyse approfondie des phénomènes (HENRY, 1963). C'est du premier objectif que nous parlons surtout ici, même si « les opérations statistiques ou démographiques officielles deviennent un tronc commun de dispositifs de recherche, selon des perspectives scientifiques et des méthodes propres à chaque équipe de recherche » (SABOULIN et SEIBEL, 1993).

Les besoins correspondants ont en effet beaucoup évolué ces dernières années. Les statisticiens-démographes<sup>2</sup> n'ont pas été suffisamment sensibles à cette évolution et ont conservé leurs cadres de référence sans trop chercher à les adapter. Ils n'ont pas toujours compris que l'effacement de la planification modifiait les besoins, que les données relevant de la démographie au sens étroit du terme devenaient moins prioritaires, que le besoin de données obtenues plus rapidement et de façon continue augmentait. Enfin, de nouveaux champs d'intérêt sont apparus :

- la démocratisation et la décentralisation impliquent des besoins nouveaux en termes de données localisées, de listes électorales, etc. ;
- la crise économique et les programmes d'ajustement structurel obligent à s'intéresser à la pauvreté, au chômage, au développement humain, etc. ;
- plus généralement, l'évolution des idées que l'on peut constater à la suite des grandes conférences internationales de ces dernières années (Rio, Le Caire, Copenhague, Beijing, Istanbul et bientôt Rome) fait apparaître de nouvelles préoccupations comme le rôle et le statut de la femme ou l'environnement.

Toutes ces transformations modifient les besoins en matière d'information démographique de base. Pour y faire face, le démographe doit se réapproprier la maîtrise de la stratégie de collecte en faisant preuve d'imagination et en sachant convaincre. « La prise de conscience progressive des faits démographiques a marqué le débat politique et social. Peu à peu le démographe est conduit à élargir ses activités d'observateur scientifique des seuls faits de population vers des problèmes de société ». Il doit participer, « dans son rôle d'observateur scientifique, au débat politique et social dans son pays... En ce sens, dans le strict respect de sa déontologie professionnelle, il contribue activement à l'avenir de la collecte démographique » (SABOULIN et SEIBEL, 1993).

### **La définition d'une stratégie**

Il semble évident que la situation actuelle ne permet pas de répondre à ces besoins. On ne peut plus se contenter de recensements qui se sont généralisés, mais sans s'adapter, et d'enquêtes rétrospectives qui se sont multipliées, mais sans diversifier leurs thèmes. De plus, l'état civil est resté à l'abandon : il y a bien eu quelques projets de réhabilitation, mais qui n'ont guère eu d'impact et dans de nombreux pays la situation s'est même dégradée.

Devant ces besoins et dans un contexte budgétaire difficile, on ne peut plus se contenter d'opérations menées au coup par coup, en fonction des offres de financement des bailleurs, sans perspective d'ensemble. C'est d'une véritable stratégie de l'observation que les pays ont besoin ; stratégie devant bien entendu inclure « une stratégie nationale de financement de la collecte démographique » (NGWE et TATI, 1996). C'est ainsi que, « prenant en compte la totalité du système de collecte des données au niveau national, le recensement, l'état civil et l'enquête devraient être chacun considérés comme des éléments d'un système intégré » (SALA-DIAKANDA, 1996).

Dans cette optique, on peut envisager le schéma suivant, à examiner en fonction de la situation propre de chaque pays et de ses priorités.

---

<sup>2</sup> - Sous ce terme générique, nous voulons parler des démographes impliqués à un titre ou à un autre dans les opérations de collecte, qu'ils soient nationaux ou experts étrangers.

### L'articulation des différentes sources

Il faut assigner au recensement des objectifs limités : fournir l'effectif total de la population et sa distribution selon quelques caractères simples ; donner la répartition de la population au niveau géographique le plus fin, avec en particulier la constitution d'un fichier de villages ; fournir une base de sondage pour la mise en oeuvre ultérieure d'enquêtes par sondage thématiques (GENDREAU, 1993). Le recensement ne doit donc plus être conçu comme l'opération devant fournir tous les renseignements dont on a besoin : « en définitive, un recensement n'est qu'un élément d'une stratégie globale d'information statistique qui conserve une place essentielle au Nord comme ailleurs » (TABUTIN, 1996). Les statisticiens-démographes doivent résister à cette pression qui aboutit à la réalisation d'opérations lourdes, coûteuses, aux résultats de qualité souvent médiocre, dont les délais de parution sont beaucoup trop longs et qui sont finalement peu utilisés.

Si le recensement se voit assigner des objectifs limités, les informations qu'il ne fournira pas le seront par des enquêtes qui utiliseront le recensement comme base de sondage : « le recours à l'échantillonnage sera de plus en plus important pour assister et compléter les recensements, mais il ne pourra remplacer un dénombrement complet » (REDFERN, 1986). BEGEOT (1993) ne dit pas autre chose quand il affirme : « à l'heure actuelle, le recensement ne couvre plus la totalité des renseignements nécessaires comme cela a pu être le cas dans le passé. Le recours à l'enquête par sondage peut se révéler bien plus pertinent pour des sujets très ciblés ». Ces deux citations ne concernent pas l'Afrique : les deux publications correspondantes ont trait à l'Union Européenne ! Comme quoi les interrogations sont plus générales qu'il n'y paraît et les réponses proposées sont formulées dans le même esprit, même si la différence des contextes amènera sans doute dans le détail des choix techniques différents<sup>3</sup>.

Dans cette optique, le recensement devient un maillon d'une chaîne d'opérations programmées en vue de constituer un ensemble cohérent : c'est « une partie d'un système national intégré de collecte des données sur la population et le développement » (ECA, 1996). La question qui se pose alors est la partition entre les renseignements à obtenir par le recensement et ceux devant l'être par enquête : nous l'examinerons à la fin de cette communication. Les thèmes des enquêtes, leur calendrier de réalisation après le recensement, les méthodologies utilisées, doivent être définis en fonction des objectifs, sans se référer forcément au modèle de l'enquête rétrospective. Dans tous les cas, « l'enquête n'est pas seulement un procédé de remplacement, un substitut aux lacunes des statistiques administratives, elle est aussi une approche indispensable aux progrès des connaissances » (TABUTIN, 1996).

Recensement et enquêtes ne fourniront toujours que des renseignements ponctuels qui ne répondent pas aux besoins d'informations continues. En particulier, la connaissance précise de l'âge et celle du mouvement naturel de la population impliquent la réhabilitation de l'état civil. Ce besoin rencontre des préoccupations de plus en plus fortes liées à la nécessité d'une connaissance officielle de l'âge dans de

<sup>3</sup> - Il faut ajouter cependant qu'une des raisons de la réflexion menée en Europe sur la question est la protection de la vie privée et la gêne occasionnée à la population, préoccupations qui n'ont pas encore vraiment émergé en Afrique.

nombreux domaines de la vie sociale (inscription à l'école, constitution des listes électorales, etc.). La décentralisation et la rénovation de l'administration territoriale qui sont à l'ordre du jour dans de nombreux pays est sans doute l'occasion de favoriser l'émergence d'une culture de l'état civil.

Les opérations précédentes (nationales, ou éventuellement régionales) doivent être complétées par des observations plus ponctuelles, légères et peu coûteuses, mais réalisées dans la durée. Ces observatoires de population ont un double but : fournir des données précises et des analyses approfondies qui, sans être représentatives au niveau national, sont d'utiles références ; expérimenter de nouvelles méthodes susceptibles d'être ensuite généralisées à une plus grande échelle. Une bonne articulation des organismes de recherche et des services statistiques en ce domaine peut apporter à l'observation démographique un dynamisme susceptible de contribuer à son renouveau.

## **UN AUTRE REGARD SUR LE RECENSEMENT**

### **Une espèce en voie de disparition ?**

Examinons maintenant plus en détail la question du recensement en Afrique. Comme indiqué précédemment, ce type d'opération connaît de nombreuses difficultés de réalisation. Les raisons en sont multiples : non seulement son coût ou la question de son adaptation, déjà évoqués, mais aussi l'ampleur de l'opération (qui mobilise la totalité d'un service statistique pendant de longs mois) ou la qualité de ses résultats. Peut-on, avec R. CLAIRIN (1981), dire que « l'impression générale est celle d'une dégradation au niveau de la collecte » ? Il est certain que l'on peut s'interroger car, si les recensements se sont multipliés, leurs résultats s'avèrent souvent décevants : c'est ainsi qu'au Cameroun, « on constate que le taux de couverture du recensement de 1987 a été moins bon que celui de 1976, les omissions s'élevant à 12 % lors du dernier recensement contre 7 % seulement au premier » (NGWE et TATI, 1996).

Pour notre part, nous considérons que le principal problème du recensement en Afrique est qu'il est devenu au fil des ans une opération trop lourde. Nous donnerons deux exemples pour étayer ce constat, à partir des deux tableaux figurant en annexe, où l'on a rassemblé des données sur 45 recensements africains réalisés entre 1970 et 1996 dans 30 pays : 17 pays avec un recensement, 12 pays avec 2 recensements et un pays (le Burkina Faso) avec 3 recensements (dont celui qui va être réalisé en décembre 1996)<sup>4</sup>.

Tout d'abord, d'une façon générale, on demande trop au recensement : « les sujets couverts par un recensement vont généralement loin au-delà de ce qui est nécessaire pour un dénombrement de la population » (LAROUCHE, 1993). L'annexe I fournit une idée résumée de la complexité des questionnaires utilisés. Le nombre de colonnes du cartouche central des caractéristiques individuelles varie entre 5 (questionnaire « court » du Soudan, 1973) et 52 (Comores, 1991), la moyenne étant de 23 colonnes. En plus de ce cartouche central, les questionnaires comportent divers

<sup>4</sup> - Une partie de ces données concerne 22 recensements réalisés entre 1970 et 1979, que nous avons déjà analysés (GDA, 1981) ; l'autre partie est relative à 23 recensements réalisés entre 1980 et 1996 et a été rassemblée par Christine TICHIT.

cartouches destinés à recueillir des renseignements sur des sujets divers, notamment l'habitat, la mortalité et la fécondité. On trouve un nombre de cartouches compris entre 0 (dans 9 recensements) et 6 (Tunisie, 1994), la moyenne s'établissant à 2. On peut affiner cette analyse de deux façons :

- en calculant le nombre moyen de colonnes et de cartouches pour chacune des 3 périodes successives de 9 ans couvertes par notre échantillon. On obtient les résultats suivants, qui montrent à l'évidence l'inflation des questions :

**Tableau 2 : Nombre moyen de colonnes et de cartouches dans les recensements**

Période	1970-1978	1979-1987	1988-1996
Nombre de colonnes	20	24	28
Nombre de cartouches	1,4	2,4	2,8

- en ne considérant que les pays représentés dans l'échantillon par plus d'un recensement. Tous les pays voient le nombre de colonnes augmenter du premier recensement au suivant, sauf la Tunisie (stabilité) et le Congo et le Togo qui voient ce nombre décroître ; la tendance est la même pour le nombre de cartouches qui augmente toujours sauf pour le Cameroun et le Congo où il décroît. En moyenne, pour les 13 pays concernés, le nombre de colonnes passe de 21 à 26 et celui des cartouches de 1,3 à 2,8. Un cas exemplaire est celui du Burkina Faso qui, partant d'un recensement très léger (12 colonnes et 0 cartouches) est passé d'abord à 21 et 1, puis à 26 et 2.

On peut aussi, seconde approche, s'intéresser à un thème particulier, celui du mouvement naturel. Nous écrivions il y a 25 ans : « Nous serions tentés d'exprimer nos plus grandes réserves sur l'introduction de questions sur la fécondité et la mortalité dans les recensements africains... Nous ne pouvons que recommander de supprimer les questions sur les données de mouvement naturel dans les prochains recensements et de réserver de telles questions à des enquêtes, quitte à greffer sur le recensement une enquête par sondage traitant de ces questions » (GDA, 1981). G. THEODORE (1985) parle lui aussi à ce sujet d'une « ambition à laquelle il faut résister car elle ressort du domaine de l'enquête démographique » Il semble que nous n'ayons guère été entendus si l'on en juge par les données figurant dans l'annexe II. Dans les 45 recensements sous revue, des questions ont été posées sur :

- les naissances des 12 derniers mois dans 31 cas ;
- la descendance des femmes (et la survie de cette descendance) dans 28 cas ;
- les décès des 12 derniers mois dans 23 cas ;
- la survie des parents dans 18 cas.

Il n'y a que 10 recensements où n'est posée aucune question sur ce thème. Dans 7 recensements, les quatre approches sont utilisées et dans 19 recensements trois approches. Comme précédemment, si l'on examine le cas des pays représentés par au moins deux recensements, on constate qu'ils utilisaient en moyenne une approche dans leur premier recensement et trois dans le second. Seul le Congo a vu ce nombre décroître, passant de 4 à 3. Là encore, le cas du Burkina Faso est exemplaire, puisque ce nombre y est passé de 0 à 3 puis 4.

### **Un nécessaire effort de volonté et d'imagination**

Nous considérons que la tendance observée et décrite ci-dessus est mauvaise et qu'il faut l'inverser. Nous suggérons pour cela que la liste des questions à poser dans le recensement soit définie selon trois critères : simplicité, nécessité de l'exhaustivité et qualité du recensement.

Les questions trop délicates, destinées à décrire des situations pouvant être complexes, doivent impérativement être exclues des questionnaires de recensement. C'est le cas notamment de celles sur le mouvement naturel dont nous venons de parler. Il en est de même pour celles sur l'activité économique (GUBRY et al., 1996) : dans la plupart des recensements, au moins quatre questions sont consacrées à ce thème dont on sait qu'il est particulièrement complexe et qu'il vaut beaucoup mieux l'appréhender au cours d'une enquête sur l'emploi qui permet seule de saisir convenablement les changements d'occupation dans le temps, les activités secondaires, le travail des femmes, les activités informelles, etc. Ce n'est pourtant pas l'avis des experts africains qui, tout en insistant « sur le fait qu'il fallait éviter de compliquer inutilement le recensement de la population en voulant introduire trop de sujets », estiment que « les données sur les caractéristiques économiques devraient être collectées durant les recensements de la population et de l'habitat de la série 2000 » (CEA, 1996). A contrario, les questions simples destinées à l'étude des migrations doivent être posées, le recensement constituant pour ce phénomène une source irremplaçable : lieu de naissance et dernière résidence ou résidence antérieure à une date donnée.

Les questions correspondant à des informations dont on a besoin seulement au niveau national ou régional, et non à un niveau géographique fin, doivent aussi faire l'objet d'enquêtes : a-t-on vraiment besoin de connaître les caractéristiques de l'habitat pour chaque village ? Pourtant, là encore, les experts africains recommandent « de ne pas minimiser, lors de la prochaine série de recensements, l'élément habitation dans la mesure où il contribue à la collecte de données nécessaires aux programmes relatifs à la population et au développement, telles que la qualité de l'habitat, les sources d'approvisionnement en eau, les combustibles utilisés et la qualité des installations sanitaires » (CEA, 1996). On pourrait s'interroger aussi sur les données relatives à l'analphabétisme. Il y a des recensements où sont posées une ou deux, voire trois questions sur les langues (lues, écrites ou parlées) : cela ne relève-t-il pas plutôt d'une enquête spécialisée ? De même, autant la question sur la scolarisation peut être posée (c'est un très utile complément aux statistiques scolaires), autant les questions sur le nombre d'années passées à l'école ou sur le diplôme le plus élevé ne devraient pas figurer dans un recensement.

Au contraire, les questions qui peuvent contribuer à garantir la qualité du recensement, indépendamment de leur intérêt propre, doivent bien sûr figurer dans le recensement (par exemple le lien de parenté). Si l'on assigne au recensement l'objectif principal d'être un dénombrement au niveau géographique le plus fin et de fournir une base de sondage, les questions qui permettent de conforter cet objectif doivent être posées. Nous pensons à toutes celles qui permettent d'identifier convenablement les individus recensés de façon à éviter les omissions et les doubles comptes : sexe, âge ou date de naissance, situation matrimoniale, etc. Il en est de même pour la question sur le lien de parenté, indépendamment du fait que ce type de renseignement est largement sous-exploité alors que l'analyse des structures familiales est en plein développement et a montré son intérêt.

Il n'est bien évidemment pas question ici de fournir la liste des caractéristiques individuelles et collectives devant figurer dans les recensements : cela relève bien sûr de la responsabilité des experts nationaux, eux-mêmes soumis à différentes contraintes (politiques, budgétaires, etc.). Il faut aussi, bien sûr, considérer la situation de chaque pays au cas par cas : quelle est sa situation en termes de tradition, de culture de recensement ? comment se sont déroulés les recensements précédents ? quels sont les besoins des utilisateurs ? quelle est la stratégie globale de collecte ?

Mais le contenu du questionnaire n'est sans doute pas le seul aspect du recensement à examiner pour rendre le recensement plus performant, moins lourd et moins coûteux. Il faut par exemple insister aussi sur la nécessité de capitaliser l'expérience acquise, ce qui implique notamment une bonne politique du personnel (et une faible mobilité des cadres entre deux recensements) et une bonne conservation des archives. Nous pensons ici surtout aux archives cartographiques : il est anormal qu'un pays réalisant son troisième ou quatrième recensement soit obligé de se lancer dans une opération cartographique toujours aussi lourde !

Il faut aussi que les responsables adoptent, toujours dans le cadre de la définition d'une stratégie de collecte, une position claire sur l'articulation du recensement avec les enquêtes par sondage qui lui sont liées : enquête simultanée (par exemple recensement léger sur 90 % de la population, recensement lourd pour les 10 % restant) (ECA, 1996) ; enquête post-censitaire, que nous recommandons dans tous les cas (GENDREAU, 1993) ; programme d'enquêtes spécialisées échelonnées après le recensement.

## BIBLIOGRAPHIE

**BEGEOT (F).**- 1993, «*L'avenir des recensements de la population dans la Communauté européenne*», Congrès international de la population, Montréal, UIESP, 12 p.

**CEA.**- 1996, «*Rapport du groupe de travail régional sur les recommandations pour les recensements de la série 2000 en Afrique*», Addis-Abeba, 38 p. + annexes.

**CEPED.**- 1993, «*Pour un appui de la France à l'observation démographique en Afrique*», Paris, 8 p.

**CLAIRIN (R).**- 1981, «*Quelques réflexions sur la collecte démographique (plus spécialement en Afrique tropicale)*», Stateco, n° 25, p. 5-26 (et commentaires de F. GENDREAU, Stateco, n° 26, p. 7-13)

**CLAIRIN (R), GENDREAU (F)** eds.- 1988, «*La connaissance des effectifs de population en Afrique. Bilan et évaluation*», CEPED, Les Dossiers du CEPED, n° 1, Paris, p. 15-35.

**CLAIRIN (R), LOHLE-TART (L)** eds.- 1988, «*De l'homme au chiffre. Réflexions sur l'observation démographique en Afrique*», CEPED-UIESP-IFORD, Les Etudes du CEPED, n° 1, Paris, 329 p.

- ECA.- 1996, «*Report of the Expert Group Meeting on Post-ICPD Needs in Data Collection, Analysis and Dissemination in Africa*», Addis-Abeba, 34 p.
- GDA.- 1981, «*Recensements africains. Deuxième partie : synthèse méthodologique*», Paris, 348 p.
- GENDREAU (F).- 1993, «*La population de l'Afrique. Manuel de démographie*», Karthala, Paris, 463 p.
- GENDREAU (F).- 1995, «*Pour un renouveau de l'observation démographique en Afrique au Sud du Sahara*», in «*Populations du Sud et santé. Parcours et horizons. Hommage à Pierre CANTRELLE*», ORSTOM, Paris, p. 117-131.
- GENDREAU (F).- 1996, «*Démographies africaines*», ESTEM-UREF, Paris, 128 p.
- GUBRY (P), LEFRANC (C), VALLIN (J).- 1996, «*Sauver les recensements africains*», La chronique du CEPED, n° 22, p. 1-4.
- HENRY (L).- 1963, «*Réflexions sur l'observation en démographie*», Population, n° 2, p. 233-262.
- LAROCHE (B).- 1993, «*The Future of Population Census*», in «*Congrès international de la population, Montréal 1993. Volume 3*», UIESP, Liège, p. 151-155.
- NGWE (E), TATI (G).- 1996, «*L'utilisation des résultats des recensements en Afrique : le cas du Cameroun*», IFORD, Yaoundé, 219 p.
- REDFERN (P).- 1986, «*L'avenir des recensements démographiques : nouvelles méthodes*», OSCE, Luxembourg, 173 p.
- SABOULIN (M), SEIBEL (C).- 1993, «*L'avenir de la collecte de l'information démographique*», in BLUM (A), RALLU (JL), «*Démographie européenne. II, Dynamiques démographiques*», INED, John Libbey Eurotext, p. 403-420.
- SALA-DIAKANDA (D.M)- 1996, «*Future Directions in Population and Housing Census : an Overview of Some Emerging Issues*», ECA, Addis-Ababa, 20 p.
- TABUTIN (D)- 1996, «*Les systèmes d'information en démographie*», in «*Démographie : analyse et synthèse. Causes et conséquences des évolutions démographiques. Actes du Séminaire de Sienna, 22-24 avril 1996. Volume 2*», Dipartimento di Scienze Demografiche, CEPED, Rome et Paris, p. 1-48.
- THEODORE (G).- 1985, «*Similitudes et différences dans la méthodologie des recensements de population dans les pays industrialisés et les pays en voie de développement*», in «*Congrès international de la population. Florence 1985. Volume 4*», UIESP, Liège, p.103119.

ANNEXE I

ELEMENTS SYNTHETIQUES DU CONTENU DES QUESTIONNAIRES DE RECENSEMENTS

Pays	Année	Nombre de		Thèmes des cartouches			
		colonnes (a)	cartouches (b)	Habitat	Mortalité	Fécondité	Autres (c)
Algérie	1977	26	2	x(2)			
Bénin	1979	26	1	x			
	1992	28	3	x	x	x	
Burkina Faso	1975	12	0				
	1985	21	1		x		
	1996	26	2	x	x		
Cameroun	1976	21	3	x	x	x	
	1987	27	2	x	x		
Cap Vert	1980	21	1	x			
Centrafrique	1988	32	3	x	x		x
Comores	1991	52	4	x	x		x(2)
Congo	1974	30	4	x	x	x	x
	1984	23	3	x	x	x	
Côte d'Ivoire	1975	14	0				
	1988	36	2	x		x	
Djibouti	1983	22	3	x	x	x	
Gabon	1970	21	0				
	1993	27	1	x			
Gambie	1973	22	0				
Ghana	1970	15	3				x(3)
Guinée Bissau	1979	16	1	x			
Guinée Equat <sup>le</sup>	1983	23	2	x			x
Liberia	1974	22	3	x	x		x
Madagascar	1975	20/21(d)	2	x			x
	1993	28	3	x	x	x	
Mali	1976	19	2		x	x	
	1987	26	3	x	x	x	
Mauritanie	1976	20	0				
	1986	31	5	x	x		x(3)
Mozambique	1980	20	3	x	x	x	
Niger	1977	17	0				
	1988	24	1	x			
Ouganda	1991	15/20(d)	4	x		x	x(2)
Sénégal	1976	18	0				
	1988	22	2	x	x		
Sierra Leone	1974	20	0				
Somalie	1975	14	2		x		x
Soudan	1973	5/19(d)	0				
Swaziland	1986	25	2	x			x
Tchad	1993	21	3	x	x	x	
	1970	25	1	x			
Togo	1981	22	4	x	x	x	x
	1975	29	4	x			x(3)
Tunisie	1994	29	6	x		x	x(4)
	1984	29	3	x	x	x	

(a) : nombre de colonnes du cartouche principal des caractéristiques individuelles.

(b) : nombre de cartouches, non compris le cartouche principal ni les cartouches suivants : identification du ménage, type de ménage, récapitulatif de la population du ménage.

(c) : sujets divers (ménage, migrations, handicaps, résidents (présents et/ou absents), visiteurs, santé, activité féminine, etc.) avec le nombre de cartouches s'il est supérieur à un.

(d) : questionnaire court/questionnaire long.

ANNEXE II

DONNEES SUR LE MOUVEMENT NATUREL DANS LES RECENSEMENTS

Pays	Année	Naissances des douze derniers mois	Naissances totales	Décès des douze derniers mois	Survie des parents
Algérie	1977				
Bénin	1979				
	1992	x	x	x	
Burkina Faso	1975				
	1985	x	x	x	
	1996	x	x	x	x
Cameroun	1976	x		x	
	1987	x		x	x
Cap Vert	1980	x	x	x	
Centrafrique	1988	x	x	x	x
Comores	1991	x	x	x	x
Congo	1974	x	x	x	x
	1984	x	x	x	
Côte d'Ivoire	1975				
	1988	x(a)	x		x(d)
Djibouti	1983	x	x	x	x(d)
Gabon	1970				
	1993	x	x		
Gambie	1973	x(b)	x		x
Ghana	1970				
Guinée Bissau	1979				
Guinée Equat <sup>re</sup>	1983	x(b)	x		
Liberia	1974	x	x	x	
Madagascar	1975			x	
	1993	x(a)	x		x
Mali	1976	x		x	
	1987	x	x	x	x
Mauritanie	1976	x(c)	x	x(c)	
	1986	x	x	x	
Mozambique	1980	x	x	x	
Niger	1977				
	1988	x	x		x
Ouganda	1991	x			x
Sénégal	1976				
	1988	x		x	x
Sierra Leone	1974	x(b)	x		x
Somalie	1975	x(c)	x	x(c)	
Soudan	1973	x(b)	x		x
Swaziland	1986	x(b)	x		x
Tchad	1993	x	x	x	x
Togo	1970				
	1981	x(a)		x	
Tunisie	1975		x		
	1994		x		
Zaïre	1984		x	x	x

(a) : y compris les naissances dont la mère est décédée.

(b) : dernière naissance vivante.

(c) : depuis une date fixe.

(d) : mère seulement.